

Communiqué de presse

## Les instituts Carnot s'organisent en filières de demande économique

Paris, le 14 février 2013,

**Le réseau des instituts Carnot prépare son organisation en filières de demande économique afin, notamment, de faciliter l'accès des PME et ETI à la recherche publique. Un plan d'action a été élaboré lors du séminaire qui a regroupé les responsables des instituts Carnot les 6 et 7 février.**

La recherche et l'innovation sont au cœur du débat sur la compétitivité et des priorités réaffirmées par l'Etat. Le transfert, **levier majeur de croissance et de compétitivité**, est donc un enjeu fort pour la politique industrielle du pays ainsi que pour le maintien et la création de ses emplois. Dans ce contexte, **la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a présenté le 7 novembre 2012 quinze mesures pour impulser une nouvelle dynamique du transfert de la recherche publique.**

C'est dans ce cadre qu'il a été demandé aux instituts Carnot de s'organiser en filières de demande économique de manière à faciliter l'accès des PME et ETI à la recherche publique. En effet, les partenariats avec les PME et ETI peuvent être complexes à mettre en œuvre du fait de la proximité immédiate aux marchés des PME et ETI et de leurs contraintes de temps plus fortes pour transformer les résultats des partenariats de R&D en produits ou services. Des mesures spécifiques doivent être prises pour que les PME et ETI puissent développer leur innovation grâce à la recherche.

**10 filières de demande économique ont été retenues pour la démarche de structuration engagée par les instituts Carnot :**

- Aéronautique
- Automobile
- Filière agrosourcée
- Construction
- Energie/éco industrie
- Environnement/ éco industrie
- Industrie et technologies de santé
- Chimie et Matériaux
- Mécanique et procédés
- TIC

Pour soutenir la recherche technologique orientée vers les PME / ETI par les instituts Carnot, 150 Millions d'euros ont été prévus dans le cadre de la réorientation du Programme d'Investissements d'Avenir annoncée par le Premier ministre le 21 janvier 2013.

Alain Duprey, directeur général de l'Association des instituts Carnot déclare :  
« *Organisé en filières, le dispositif Carnot sera encore plus opérationnel et plus lisible pour les entreprises, notamment pour les plus petites d'entre elles. L'objectif est d'être plus proches de ces entreprises et de contribuer aux performances et à la compétitivité du tissu industriel, en nous appuyant sur les forces internes au réseau, mais aussi sur d'autres structures proches susceptibles de renforcer notre démarche.* »

## À propos du réseau des instituts Carnot

### Les instituts CARNOT, cœur de croissance par les technologies –

Les instituts Carnot sont dédiés depuis 7 ans au développement de la recherche partenariale, c'est-à-dire la recherche réalisée en partenariat avec l'industrie pour soutenir l'innovation des entreprises gage de compétitivité et de croissance. Ils réalisent plus de 50 % du chiffre d'affaires des laboratoires publics avec l'industrie, avec seulement 15 % de leurs effectifs. Les instituts Carnot sont jugés aux résultats et leurs 19 000 chercheurs et techniciens réalisent 410 M€ d'activités sur financement direct des entreprises. Ils sont sélectionnés par le Ministère de la Recherche et se sont engagés à développer leur professionnalisme et leur action pour le futur de notre industrie.

Un dynamisme et des performances au service du redressement économique :

- une croissance 2010/2011 de +55 M€, soit +17%, de recherche pour les entreprises ;
- chaque jour, plus d'un million d'Euros reçus de leurs partenaires industriels ;
- 50 M€ de revenus de propriété intellectuelle générés en 2011 ;
- 2 500 jeunes docteurs, par an, formés aux métiers de pointe dont l'industrie a besoin ;
- une présence régionale forte avec des instituts souvent présents dans plusieurs régions.

Structurés en réseau, les instituts Carnot regroupent une large palette de métiers : les matériaux, la mécanique et les procédés - l'énergie, le transport - les technologies de l'information et de la communication, les micro et nano-technologies - la construction, le génie civil, l'aménagement du territoire - l'environnement, les ressources naturelles, la chimie – la santé, les technologies pour la santé, la nutrition. Les résultats des recherches sont destinés à être intégrés aux services et produits innovants des entreprises.

**Plus d'informations :** [www.instituts-carnot.eu](http://www.instituts-carnot.eu)

**Suivez nous sur Twitter :** [@Reseau\\_Carnot](https://twitter.com/Reseau_Carnot)

### Contact Presse/Médias

Gauthier BRAVAIS – Agence Aromates

01 46 99 10 89 - [gbravais@aromates.fr](mailto:gbravais@aromates.fr)